

## La classe de troisième dite « prépa-métiers »

La classe de 3ème « prépa métiers », s'adresse tout particulièrement à des **élèves volontaires** qui souhaitent découvrir puis explorer plusieurs métiers pour construire leur projet d'orientation vers la voie professionnelle ou par l'apprentissage.

### Objectif de la 3e "prépa-métiers"

Il s'agit de proposer, à des élèves **volontaires**, à l'issue de la classe de quatrième, un ensemble d'environnements professionnels et de les accompagner dans la poursuite de l'élaboration de leur projet d'orientation en particulier vers la voie professionnelle ou par l'apprentissage.

### Admission des élèves

Les élèves **volontaires** en fin de classe de quatrième souhaitant entrer dans une troisième « prépa-métiers », **avec l'accord de leurs représentants légaux**, effectueront une demande auprès du chef d'établissement d'origine. Durant l'année de quatrième, un entretien personnalisé fondé sur la **motivation** et sur le **bilan des acquis de l'élève**, aura lieu avec le professeur principal et d'autres membres de l'équipe éducative (chef d'établissement, psychologue de l'Education Nationale). Cet entretien permet à l'élève et à sa famille de faire le point sur la construction de son projet d'orientation.

À l'issue de cet échange, l'élève et ses représentants légaux pourront faire la demande d'une classe de 3ème « prépa-métiers ». Après proposition du conseil de classe, la proposition de passage en troisième «prépa-métiers» est **examinée par des commissions académique ou départementale** qui informent l'établissement et les représentants légaux des suites accordées à la demande.

### Poursuite d'études

A l'issue de la classe de troisième « prépa-métiers », les élèves participent à la **même procédure d'orientation et d'affectation** que les autres élèves de troisième.

La poursuite d'études se fait, le plus souvent, vers une seconde professionnelle ou vers l'apprentissage.

### Les troisièmes « prépa-métiers » proches du collège :

- Lycée F. Leger, Ivry sur seine
- Lycée A. Cherioux, Vitry sur seine

## Organisation de la troisième "prépa-métiers"

### Les horaires des enseignements

L'emploi du temps de la classe comporte :

- **23 heures** hebdomadaires d'enseignements disciplinaires ;
- **2 heures** hebdomadaires de consolidation en français et en mathématiques ;
- **180 heures annuelles** consacrées à la découverte professionnelle des métiers et des formations professionnelles.

La personnalisation du parcours scolaire est renforcée par l'instauration de **72 heures annuelles** de consolidation en français et en mathématiques.

Horaires applicables aux élèves en classe de 3ème "prépa-métiers"	
Enseignements	Horaires hebdo
<b>Les horaires des enseignements</b>	
Français	5 heures dont 1 heure de consolidation
Mathématiques	4 heures 30 dont 1 heure de consolidation
Histoire-Géographie-Enseignement moral et civique	3 heures
Langues vivantes (LV1 et LV2)	5 heures 30
Enseignements artistiques	1 heure
Enseignement de sciences et technologie	3 heures
Éducation physique et sportive	3 heures
Enseignement de découverte professionnelle des métiers et des formations professionnelles	5 heures (180 heures annualisées)
Total (*)	30 heures

(\*) S'y ajoutent : au moins 10 heures annuelles de vie de classe par niveau ; à titre indicatif un accompagnement à l'orientation de 36 heures annuelles ; 1 à 4 semaines de stages et de périodes d'immersion

### Le Diplôme National du Brevet (DNB)

Les élèves de troisième « prépa-métiers » peuvent présenter le diplôme national du brevet (DNB), dans la série professionnelle ou la série générale. **L'enseignement de découverte professionnelle des métiers et des formations professionnelles peut permettre aux élèves d'obtenir des points supplémentaires pour le DNB.** Ils peuvent aussi éventuellement présenter le certificat de formation générale (CFG).

**J'ai des questions ?** Mme Rouault, psychologue de l'Éducation Nationale EDO du collège Wallon, vous répond sur Pronote, par mail ([fanny.rouault@ac-creteil.fr](mailto:fanny.rouault@ac-creteil.fr)) et peut vous rappeler par téléphone si besoin (*joindre ses coordonnées dans le mail ou la discussion pronote*).